

LOCMARIAQUER- MARCHE ARTISANAL - ETE 2026

Tous les vendredis

Madame, Monsieur,

La mairie de Locmariaquer organise cette année encore un marché artisanal le vendredi.

du vendredi 03 juillet au vendredi 28 août inclus

Nous organiserons une campagne publicitaire autour du marché (presse, banderoles, panneau lumineux mairie, affiches, réseaux, etc...).

Nous ne retiendrons que des artisans, des créateurs, des artistes locaux.

Aucun revendeur ne sera admis.

Pour se faire, nous vous demanderons des dossiers complets : demande d'occupation d'AOT (occupation du domaine public par un commerce) avec les pièces afférentes et des photos de vos créations et si possible étalages.

Nous sélectionnerons les dossiers selon la qualité, et y mettrons la plus grande variété.

La population estivale de Locmariaquer vous attend !

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque exposant doit impérativement être artisan, producteur ou artiste.

Dates :

Chaque vendredi, du 03 juillet au 28 août, soit 9 dates.

Horaires :

Arrivée et Déballage à partir de 15h et jusqu'à 16h.

Emballage à partir de 22h00.

Déballage :

Des branchements électriques sont disponibles, toutefois, les rallonges et multiprises sont à la charge de l'exposant. Prévoir des adaptateurs aux normes européennes (prises « camping »).

Remballage :

Sauf intempéries, et par mesure de sécurité, il est impératif de rester sur place jusqu'à la fin de la durée du marché.

Ne pas oublier de laisser l'emplacement propre en fin de soirée. Merci.

Stationnement :

Les véhicules sont autorisés uniquement pendant l'heure de montage des étals (15h à 16h) et à partir de 22h00, fin du marché nocturne.

Les exposants s'engagent ainsi à respecter l'arrêté municipal qui stipule l'interdiction absolue de circuler ou stationner sur l'emplacement de ce marché.

Un espace de stationnement (20 voitures environ) vous sera réservé à proximité du port.

Produits exposés :

Seuls les produits validés lors de la réservation sont autorisés à être exposés sous peine d'exclusion immédiate et définitive des marchés, sans remboursement des frais d'emplacement.

Tarifs :

Le tarif est fixé selon :

- Forfaitairement à 19 €/mètre linéaire pour l'ensemble des 9 marchés.
Aucun stand de 6m et plus ne sera accepté.
- Forfaitairement à 12 € par marché pour les passagers avec un stand n'excédant pas 4 mètres linéaires.

En cas d'intempéries, le marché peut être annulé, sans dédommagement possible.

Emplacements :

Les places sont attribuées précisément. Nul ne pourra en changer sans l'accord de l'organisation, sous peine d'exclusion.

En cas d'absence, il est impératif de prévenir le placier au **06.25.17.36.98** afin que nous ne laissions pas de place vacante entre vous.

Assurances :

Une attestation d'assurance professionnelle avec garantie de responsabilité civile est exigée.

L'organisateur est dégagé de toute responsabilité en cas d'accident, vol ou tout autre préjudice.

Date butoir de réception des dossiers : 15 avril 2026 (*si le marché n'est pas complet, date éventuellement repoussée*).

Retour de validation des dossiers : 30 avril.

Votre demande d'inscription vaut pour connaissance de la charte (lien en bas de page).

Merci de retourner par voie postale la demande d'AOT dûment complétée, signée à l'adresse suivante :

**Police municipale
Mairie de Locmariaquer
1, place de la mairie
56740 LOCMARIAQUER**

Cette demande d'AOT fait office pour les différents types de commerce de notre commune. Pour le marché nocturne, nous vous demandons comme pièce à fournir pour l'établissement de la demande :

- Votre inscription à : Chambre des Métiers / Maison des Artistes / Artiste Libre
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle
- Photos des articles exposés (pour les nouveaux exposants)
- Chèque du règlement de votre étal, à l'ordre de **TRESOR PUBLIC** débité le 15 Juillet 2026.

Merci et à bientôt.

Site Internet : <https://www.locmariaquer.bzh/decouvrir-la-ville/tourisme/marches/>